



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 10411

Texte de la question

M Maurice Adevah-Poeuf attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur les revendications syndicales des PTT qui souhaitent l'ouverture de negociations sur le dossier des carrieres et des classifications. Il lui demande ce qu'il envisage de faire en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - Depuis un an, l'avenir du service public des PTT fait l'objet d'une tres vaste consultation. Le debat a d'abord donne lieu, pendant trois mois, a une consultation par M Hubert Prevot d'experts et d'acteurs du secteur des postes et des telecommunications. Puis est venu le temps du debat public auquel ont participe plus de 200 000 agents des PTT et auquel ont ete associes les utilisateurs des PTT A la suite du rapport de synthese redige par M Prevot, le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace a engage, en accord avec le Premier ministre, une vaste concertation sur l'avenir du service public des postes et des telecommunications. Le ministre a rencontre trois fois les organisations syndicales les plus

Données clés

Auteur : [M. Adevah-Poeuf Maurice](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10411

Rubrique : Postes et telecommunications

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1100